

Préliminaires du combat d'infanterie : la marche dans la zone du feu d'artillerie

Autor(en): **Bovet-Grisel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **60 (1915)**

Heft 3

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-339645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

LX^e Année

N^o 3

Mars 1945

Préliminaires du combat d'infanterie

LA MARCHÉ DANS LA ZONE DU FEU D'ARTILLERIE

TITRE PREMIER

Coup d'œil sur les différentes armées.

SUISSE. — D'après le R. E. et l'expérience de nos manœuvres en temps de paix, on peut se représenter comme suit le déploiement d'un régiment d'infanterie. Le commandant de régiment a reçu l'ordre de s'avancer, dans une direction donnée, contre l'ennemi. Les bataillons, qui formaient une colonne sur une route, déboitent pour se placer soit sur une, soit sur deux lignes. Conformément au § 269 R. E., on fera souvent changer la direction au bataillon de tête, *qui gagnera assez de terrain latéralement pour déployer depuis l'aile extérieure*. Soit au même instant, soit plus loin, chacun des bataillons de la première ligne se fractionnera à son tour soit en deux colonnes de demi-bataillon, marchant sur le premier front, soit en colonnes de marche de compagnies, sur une ou plusieurs lignes.

Ainsi le régiment aura diminué de longueur, pour gagner en largeur, et ouvrir un certain front. « En tous cas, dit le § 316, *il ne faut pas perdre de temps*. De toute façon, il ne faut pas attendre les résultats de l'exploration, car le *succès dépend avant tout, d'une action rapide*. » « Le déploiement, ajoute le § 269, doit s'opérer *à l'abri des vues et aussi près que possible de l'ennemi que le terrain le permet*. On recherche, dans ce but, les chemins d'approche non commandés par l'ennemi. »

A quel moment le bataillon se fractionne-t-il ? Il le fait,

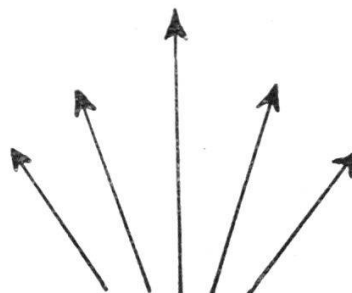
dit le § 207, « *avant d'atteindre la zone battue par le feu de l'artillerie ou de l'infanterie* ». « Le commandant de bataillon, ajoute le § 208, détermine le groupement des compagnies. Si le mouvement en avant doit continuer, il indique une compagnie de direction, ou bien il assigne à chaque compagnie un point de direction spécial. Lorsque le bataillon se fractionne depuis la colonne de marche, les compagnies déboitent de suite dans les directions indiquées. »

Passons à la compagnie. « Lorsque le commandant de compagnie, dit le § 174, fractionne la compagnie pendant la marche, il indique la direction à prendre et désigne la section de direction.

» Les chefs de section choisissent eux-mêmes leurs points de direction. *On ne doit pas chercher l'alignement latéral.* » « En terrain couvert, ajoute le § 175, le commandant de compagnie se porte en avant pour faire la reconnaissance du terrain. Les chefs de section cherchent leurs cheminements, mais ne doivent pas perdre la liaison avec leur section. » Les sections emploient le plus souvent, comme formation, la colonne de marche. Ce n'est guère que dans les terrains difficiles qu'elles recourent à la marche en colonnes de groupes par un, parallèles. Ce procédé est surtout usité pour traverser les forêts.

ALLEMAGNE. — Le règlement allemand de 1906 consacre à ce sujet, sous le titre de « Marche d'approche au combat » (*Vormarsch zum Gefecht*), un titre entier de neuf articles.

Le § 315 indique que, de la colonne de marche, on passe : 1° au groupement des unités sur un certain front à la même hauteur (*Aufmarsch*), puis 2° au fractionnement (*Entfaltung*), pour arriver 3° au déploiement en lignes de tirailleurs (*Entwicklung*). En cas de combat imminent, on renonce à la première de ces opérations. Dans le fractionnement, les unités restent en général en colonne de marche. Pour gagner de la largeur, elles s'écartent en éventail :



On peut passer aussi directement de la colonne de route au déploiement.

En cas de halte, on recourt à la colonne profonde de bataillon

(*Tiefkolonne*), les compagnies placées les unes derrière les autres ; ou bien l'on accole les colonnes de marche les unes à côté des autres (§ 316). Dans la marche en dehors des routes, on reconnaît préalablement les cheminements (§ 319).

Des mesures spéciales doivent être prises pour éviter les croisements avec l'artillerie (§ 320). En cas de halte, les troupes doivent être soustraites au feu et à la vue de l'ennemi ; on séparera nettement les grandes unités les unes des autres (§ 321). A l'occasion de tout rassemblement, on prendra les mesures de sûreté nécessaires (§ 323).

D'autre part, le § 249 prescrit que la brigade et le régiment fractionnés donnent à leurs sous-unités les directions de marche. D'après le § 241, le commandant de bataillon détermine le front à prendre, la compagnie de direction et l'attitude qu'elle doit observer ; puis il ordonne le fractionnement. Les conditions du terrain et du combat (§ 242) peuvent engager les commandants de compagnie à modifier les distances et les intervalles prescrits ; *les commandants de compagnie adoptent sous leur responsabilité la formation qui leur paraît indiquée.*

FRANCE. — Le règlement de 1914 sur les manœuvres de l'infanterie ne connaissait que la disposition suivante (§ 186) : « Le chef de section reconnaît ou fait reconnaître préalablement les cheminements défilés, et les utilise pour dérober sa marche ; il évite les terrains découverts ou les fait traverser aux allures vives, et s'efforce de gagner rapidement du terrain en avant. »

Les §§ 189 et 190, qui se rapportent au combat en tirailleurs, semblent devoir s'appliquer aussi, par analogie, à la phase préparatoire du combat. Le § 189 déclare que « le fractionnement diminuant la cohésion de la troupe, *le chef de section doit réunir sa section sous son commandement direct toutes les fois que des circonstances favorables le permettent.* » « Lorsque la section est fractionnée, dit le § 190, l'élément qui est le plus rapproché de l'ennemi assure la direction de la marche vers l'objectif assigné ; les autres éléments conforment leur action à la sienne, tout en conservant l'indépendance de leurs mouvements. »

D'après le § 203, la compagnie et les unités plus fortes marchent et évoluent d'après les *mêmes principes que la section.*

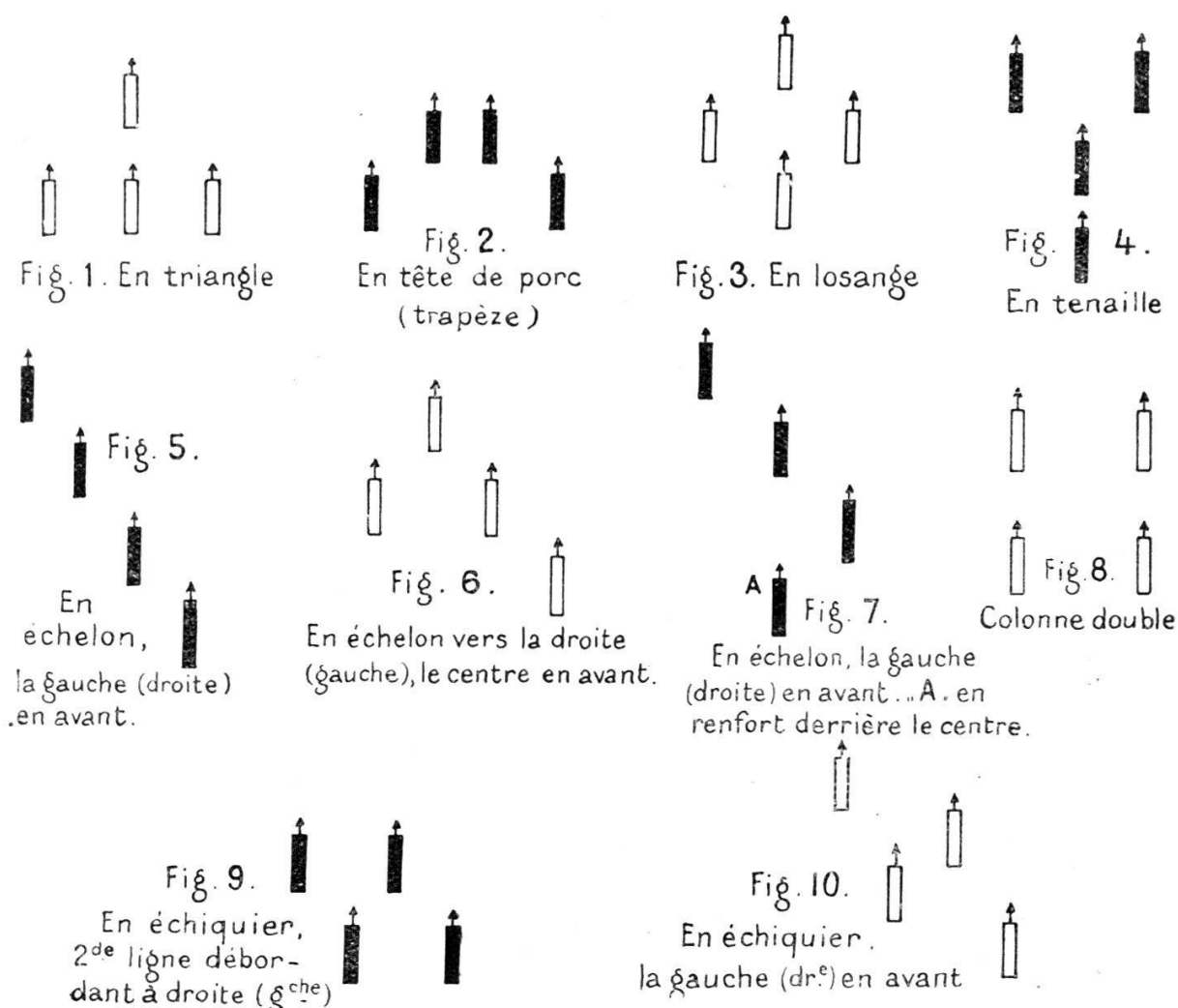
Le § 250 bis, qui traite spécialement des « marches d'approche », a été introduit depuis lors. Voici ce qu'il prescrit :

Ces marches s'exécutent autant que possible à l'abri des vues et des coups de l'ennemi. Elles sont préparées par des reconnaissances de terrain faites par des officiers montés, qui se portent en avant de la troupe. Mais tout officier d'infanterie a le devoir de précéder son détachement pour lui faciliter la marche. Des sapeurs et des porteurs d'outils marchent en tête des colonnes, tracent des pistes, ouvrent des débouchés et établissent des moyens de passage. Les formations à prendre sont déterminées par la forme du terrain et par la nécessité d'éviter les pertes, tout en conservant la troupe bien en mains. Dans les terrains très couverts et dans les bois, les troupes marchent groupées en petites colonnes, pendant la nuit en colonnes serrées ; elles sont éclairées et reliées par des patrouilles ; la direction est confiée aux unités qui suivent les chemins ou les lignes naturelles du terrain. Au besoin, les itinéraires sont reconnus à l'avance et jalonnés ; les colonnes sont dirigées, pendant le jour, à l'aide de la boussole, pendant la nuit par des guides. Telles sont les dispositions réglementaires. En plus, les manuels militaires français nous donnent des indications intéressantes sur les formations prises pendant les marches d'approche. Le principe consacré est le fractionnement en unités échelonnées. Et les modes d'échelonnement sont très nombreux et variés. En voici quelques exemples (fig. p. 101) :

Ce fractionnement se poursuit jusqu'à l'escouade (groupe). « L'infanterie ouvrira largement ses intervalles, progressera par petits groupes se déplaçant au pas de course pour se cacher ensuite, de manière à ne jamais offrir au canon que des objectifs fugitifs, très peu vulnérables, paraissant indignes d'une dépense de munitions. Dans sa marche d'approche, pour traverser les zones de terrain qu'elle croit dangereuses, l'infanterie se disposera en colonnes de section par le flanc, sur quatre ou deux hommes de front, à grands intervalles et à distances plus grandes encore. » (BUAT. *L'Art. de campagne*, p. 206.)

AUTRICHE. — Le R. E. s'étend peu sur ce sujet, qu'il traite accessoirement. Le § 569 recommande de prendre une formation en profondeur au début du combat, lorsque la situa-

tion n'est pas encore éclaircie. Le § 585 prescrit que, *au fur et à mesure que l'on s'approche de l'ennemi*, on doit prendre les mesures pour la préparation du combat. Il recommande l'emploi de colonnes de marche parallèles, avec reconnaissances préalables des cheminements. Cette formation facilite un déploiement ultérieur. Les formations de rassemblement sont à



déconseiller. Le § 587 ajoute que le déploiement doit se faire dans la mesure à l'abri du feu et de la vue de l'ennemi.

Le § 409 déclare qu'il convient que le bataillon, dès l'arrivée sur le champ de bataille, adopte *la formation de combat*. Toutefois, lorsqu'il faut s'attendre au feu de l'artillerie, le commandant fractionnera son bataillon *en longueur et en profondeur*. Il sera souvent à recommander de faire avancer les compagnies en colonnes de marche avec intervalles.

D'après le § 409, la réserve d'une compagnie isolée devra être particulièrement forte lorsque la situation ne sera pas encore éclaircie.

ITALIE. — Le R. E. de 1907 (révisé) dit, au § 188, ce qui suit, à propos des mouvements de la brigade : « Dans l'offensive, une fois le déploiement terminé, commence la marche d'approche (*marcia d'avvicinamento*). Les bataillons de première ligne avancent en prenant des formations propres à l'utilisation des aspérités du terrain ; *dans les espaces découverts, ils augmentent les distances et les intervalles*, pour diminuer les effets du feu de l'artillerie adverse ; ils prennent l'ordre de combat quand les circonstances l'exigent. » Les troupes à la disposition du commandant de régiment se tiennent passablement en arrière de la première ligne.

Le § 197 prescrit que toute unité isolée doit pourvoir aux mesures de sûreté sur le front, à l'arrière et sur les flancs. Ses détachements *doivent être groupés de façon à pouvoir se déployer rapidement dans n'importe quelle direction*. Il convient de ne pas passer directement de la colonne de marche au déploiement, mais de ramener préalablement toutes les troupes à la hauteur de la tête de la colonne, en plaçant les diverses unités dans des positions bien choisies, soustraites à la vue et au feu de l'adversaire, de façon à rendre le déploiement définitif plus aisé et plus rapide.

Le § 198 ajoute que, dans l'offensive, *le commandant pourvoit aux reconnaissances* et étudie sur la base de la tâche qui lui a été confiée, toutes les conditions du terrain et toutes les informations recueillies sur l'adversaire ; il indique la direction générale à donner à l'attaque, et, aux unités placées sous ses ordres, les directions de marche.

JAPON. — Le R. E. de l'infanterie japonaise (1909) conseille, au § 178, de conserver le plus longtemps possible les formations en ordre serré. Sous le feu de l'artillerie, on augmente les distances et les intervalles entre les compagnies. Le § 2 de la seconde partie (Principes de combat) déclare qu'il faut choisir le terrain où l'on s'avance, en dehors de la vue de l'ennemi et, si possible en dehors du champ d'action de l'artillerie. Les subdivisions restent ordinairement en ordre serré,

le cas échéant en colonnes de marche parallèles. Si de l'infanterie et de l'artillerie marchent ensemble, les routes sont réservées en première ligne à l'artillerie. On doit veiller à ce que les croisements ne retardent pas la marche des troupes. *Le plus ancien des chefs supérieurs prend les mesures de sûreté.* Il reconnaît les chemins par où les subdivisions peuvent se mouvoir à couvert du feu de l'ennemi, soit en avant, soit dans le sens latéral.

Ces remarques sont succinctes. Toutefois, à en croire un officier français qui a servi au Japon, le capitaine Duval, l'armée nipponne prépare le combat avec un soin minutieux. La tactique japonaise, écrit-il¹, distingue nettement de l'attaque proprement dite, la marche d'approche, « qui aura pour résultat d'amener ses forces face à l'ennemi, l'infanterie à 1200 ou 1500 mètres de lui, sur une position préparatoire, qui sera le point de départ de l'attaque. — Dans les manœuvres, j'ai toujours trouvé ces phases absolument distinctes, réalisant un véritable schéma.

» La division marche en général sur plusieurs colonnes. Les premiers indices servent à orienter ces colonnes. Aux manœuvres, lorsque la présence du gros de l'ennemi était signalée à l'avant-garde dans un rayon de six à huit kilomètres elle s'arrêtait. Elle poussait des patrouilles d'infanterie sur le front et prenait une position défensive. Lorsque ces patrouilles et la cavalerie permettaient de se rendre compte *grosso modo* de la direction dans laquelle il fallait chercher l'ennemi, on exécutait un premier déploiement ; il avait pour résultat de répartir les unités sur un certain front à la même hauteur. Il correspondait à ce que les Allemands, dans leur règlement d'infanterie, ont appelé l'*Aufmarsch*... L'artillerie prenait à ce moment une position d'attente. »

Les Japonais attachent une grande importance à la liaison, surtout à la liaison d'avant en arrière.

« Au fur et à mesure que se multiplient les renseignements et qu'ils arrivent au commandement, celui-ci se fait une idée de plus en plus nette de la situation de l'ennemi. Il en profite

¹ Deux conférences sur l'armée japonaise, Paris, Ch. Levauzelle, 1912 (p. 34-40).

pour gagner du terrain en avant, et porte l'ensemble de ses forces vers l'ennemi sur des positions successives de plus en plus rapprochées de lui. Les formations de marche de l'ennemi dans cette phase du combat sont entièrement subordonnées à l'utilisation du terrain : *échapper entièrement aux vues et aux coups possibles de l'artillerie adverse est son principal souci*. Les sections ont une certaine indépendance, mais elles ne marchent généralement pas par le flanc ; elles se meuvent en ligne et se meuvent avec beaucoup d'ordre. S'il s'agit de franchir un espace découvert, on n'hésite pas néanmoins à se diluer complètement, mais cela se fait en prenant certaines précautions. Le capitaine se porte généralement avec une patrouille au delà de l'espace découvert ; puis les sections le suivent, à la course, homme par homme, le chef de section ayant effectué le mouvement le premier, rallie son capitaine et remet ses hommes en ordre ; un sous-officier règle le départ et passe le dernier. *Rien n'est négligé pour échapper aux vues de l'ennemi*.

» On veut surprendre l'ennemi par l'attaque ; on veut ainsi échapper à son artillerie, car c'est dans ces préliminaires du combat, et je dirai même *à ce moment seul que l'officier d'infanterie japonais craint le canon*. Il considère, en effet, comme très funeste toute surprise par le feu, soit pendant la marche en colonne de route, soit au moment où s'entame le déploiement. Il ne justifie d'ailleurs pas cette opinion par des considérations de vulnérabilité, mais par de simples *considérations morales*. Le passage de la formation de marche à la formation de combat constitue chez le combattant, au seuil du champ de bataille, et en face d'une inconnue redoutable, un moment de tension nerveuse particulièrement pénible. *Si ce moment vient à coïncider avec une surprise par le feu, il en résulte un ébranlement dont l'impression s'efface difficilement*. Aussi n'attend-il pas que l'artillerie se soit révélée pour se prémunir contre elle, et ses dispositions sont prises *aussitôt que son intervention apparaît simplement comme possible*. »

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le règlement allemand a été le premier à consacrer un titre spécial aux marches d'approche. Le règlement français l'a suivi

dans cette voie, et les ouvrages parus — notamment les manuels — montrent qu'en France on consacre à cette question une attention soutenue. Les règlements autrichien et italien ce montrent très sobres de recommandations. Le règlement suisse, dans ses principes généraux, semble tout subordonner à une action rapide ; il contient en revanche des prescriptions particulièrement étendues sur la marche de la compagnie et de la section. Le règlement japonais, quelque succinctes que soient ses prescriptions à cet égard, est peut-être celui qui recommande le plus de circonspection dans la « zone suspecte », et la citation que nous avons donnée du capitaine Duval paraît confirmer cette impression. On peut dire qu'avant d'engager le combat proprement dit, les Nippons font preuve d'une prudence d'apaches.

TITRE II

Les principes généraux.

I. — L'EXPÉRIENCE DES DERNIÈRES GUERRES.

Sans toucher aux principes généraux du R. E. de 1908, les expériences faites au cours des dernières guerres — y compris la présente — ne sont-elles pas de nature à nous engager à les compléter soit par une adjonction au règlement, soit par des recommandations dans les écoles théoriques des officiers ?

A la guerre russo-japonaise déjà les marches d'approche sont devenues très difficiles à exécuter. Dans ses *Impressions d'un chef de compagnie*¹, le capitaine russe Soloviev rapporte :

« Dans les combats actuels, *l'action du feu de l'artillerie commence à se faire sentir à 5 ou 6 kilomètres de l'adversaire.* Ordinairement, à ces distances, l'artillerie lutte contre l'artillerie adverse, et les troupes d'infanterie ne se trouvent qu'accidentellement à avoir à souffrir du feu de l'artillerie. Néanmoins, si une troupe un peu considérable et massée se laisse voir à cette distance, on peut gager que l'artillerie japonaise ne laissera pas échapper l'occasion, et que la colonne sera sûrement en butte à un feu qui sera même très précis. Par conséquent, *déjà à ces distances les mouvements de l'infanterie*

¹ Paris, Chapelot, 1906.

doivent se faire, autant que possible, à la dérobée. Il ne faut jamais oublier que la surveillance de l'artillerie japonaise se fait d'une façon vraiment remarquable. J'ai personnellement assisté au fait suivant : une colonne du train serpentait dans la montagne, à plus de 5 kilomètres de la position ennemie ; une batterie japonaise ouvrit son feu sur elle. Le premier coup éclata non loin de la colonne et y provoqua du désarroi. C'est alors seulement que nous nous aperçûmes nous-mêmes de la présence de ce train, que nous n'avions pas remarqué avant l'ouverture du feu de la batterie japonaise.

» Les mouvements de l'infanterie, de 5 à 3 kilomètres, se font ordinairement en colonne de route, par section ou par le flanc. Mais à partir de 3 kilomètres, le feu de l'artillerie devient trop juste et trop efficace, les pertes deviennent trop sensibles, notamment en terrain découvert, pour qu'on puisse continuer à cheminer dans cette formation.

» En Mandchourie, on a bien essayé de s'avancer encore à ces distances en colonne de route, surtout par section, afin d'éviter un allongement trop considérable. Quant à marcher sur un front large, on ne le pouvait pas, faute de place, et l'ordre en colonne de compagnie était absolument inapplicable.

» En général, on s'avance en s'abritant derrière les mame-lons, le long de la pente intérieure, comme derrière une masse couvrante, mais un seul schrapnel qui tombe juste peut causer néanmoins des dégâts sérieux. En somme, le meilleur moyen de s'avancer avec sécurité, c'est de ne pas se laisser voir.

» Mais dès qu'il devient obligatoire de franchir une zone découverte, le mouvement, non seulement en colonne, mais même en ordre déployé, devient impossible. Les troupes qui débarquaient de Russie payèrent maintes fois fort cher leur inexpérience de la formation adoptée par les troupes sibériennes pour le cheminement de l'infanterie sous le feu de l'artillerie en traversant un terrain découvert. Cette formation, *c'est la file indienne à dix pas de distance et en courant.*

» Il est arrivé à des troupes, déjà aguerries pourtant, de ne pas prendre cette formation, par une négligence peu concevable. *Elles l'ont toujours cruellement expié.* (L'auteur cite une

compagnie en rangs serrés qui, à une grande distance de l'ennemi, perdit en cinq ou six minutes une forte partie de son effectif.) *Les autres compagnies franchirent la même zone en courant et dans la formation ordinaire des troupes sibériennes, sans aucun accident.* A la guerre, toutes les fautes, toutes les négligences s'expient sur-le-champ, et souvent très durement. »

Passons à la guerre actuelle. Une de ses particularités les moins contestables est le concours efficace apporté par l'aviation à l'artillerie. Celle-ci a vu décupler ses yeux. Les témoignages abondent de cas, où des colonnes d'infanterie, absolument invisibles à l'artillerie adverse, ont été sérieusement éprouvées, à la suite d'un rapport, fourni très rapidement, par un aviateur. Et les aviateurs d'artillerie ne sont pas les seuls à redouter. A plus d'une reprise, les flèches lancées à profusion des aéroplanes d'armée ou de corps d'armée ont causé des ravages sérieux dans les troupes en ordre serré.

II. — ÉTUDE DU SUJET.

(*Combat de rencontre.*)

En elles-mêmes, quelques pertes au cours d'une marche d'approche sont d'une importance secondaire, Mais deux éléments importants entrent ici en ligne de compte :

1^o *Le moral de la troupe.* — Il ne faut rien négliger pour que nos troupes affrontent le combat avec un moral supérieur à celui de l'adversaire. Or, ce n'est sans doute pas à la légère que les Japonais considèrent la marche d'approche comme un moment particulièrement critique pour les nerfs des soldats. Au feu, quantité de détails accaparent l'attention du combattant, qui trouve dans la distraction et les préoccupations du moment des moyens d'action puissants contre la peur. Dans la marche d'approche, au contraire, le soldat est livré aux idées funestes, voire même aux réflexes physiologiques, et il ne trouve guère de contrepoids que dans des mobiles d'ordre élevé, mais éléments purement internes (discipline, patriotisme, sentiment de l'honneur, etc.). Au moment où son équilibre moral et nerveux est ainsi menacé, comment toute surprise ne serait-elle pas redoutable ? Quel pourra être, au seuil du combat, le

moral d'une compagnie qui vient d'être dispersée comme un vol de moineaux, par une bordée de shrapnels bien ajustés : « Les attaques qui se produisent sur les flancs, sur les derrières ne sont pas plus dangereuses que les autres, mais elles sont terribles si elles sont inattendues. *Un bon chef peut être vaincu, il ne doit pas être surpris.* » (Maud'huy. *Infanterie*, p. 29.)

2^o *L'avantage de la surprise.* — Il est très important, au contraire de pouvoir *surprendre l'ennemi, même avec mieux que quelques projectiles.* Une division ou même une brigade qui effectue une belle attaque sur un point où l'adversaire ne l'attend pas, a de grandes chances, non seulement d'obtenir un beau succès, mais de contribuer à la victoire de l'armée entière. A vrai dire, avec les progrès de l'aviation, des surprises de ce genre — dans lesquelles s'illustra l'armée nipponne en Mandchourie — sont de plus en plus difficiles, le jour tout au moins. On pourrait répondre à cela que les marches principales peuvent s'effectuer la nuit. Mais *même de jour, ces surprises ne sont pas impossibles.* A la bataille de la Marne, l'intervention de l'armée Maunoury ne fut-elle pas en une certaine mesure une surprise pour le général Kluck? Même en admettant que l'ennemi soit informé de l'existence d'un nouveau corps de troupes dans une direction donnée, on pourra dans nombre de cas lui en dissimuler la force et la composition, ce qui revient à peu près au même.

Il est donc possible et très avantageux *de dissimuler à l'ennemi, en tout ou en partie, les dispositions de marche et de combat que nous prenons.* Pour prendre l'ennemi au dépourvu, nous avons trois moyens principaux : a) *une marche très rapide* ; b) *une marche à la dérobée* ; c) comme les Japonais, amener ses forces face à l'ennemi, l'infanterie à 1200 ou 1500 mètres de lui, sur une position préparatoire qui sera le point de départ de l'attaque ; autrement dit, à une *attaque simultanée des diverses unités.*

Ces trois moyens s'excluent partiellement les uns des autres ; il ne reste donc qu'à les combler et les amalgamer au mieux.

Le fractionnement et les formations à prendre, étant donné notre intention de prendre l'offensive, dépendront : 1^o de la possibilité dans laquelle nous nous trouvons d'être atteints

par l'artillerie, la cavalerie ou les avions ennemis; 2° de la nature du terrain. Toutefois, à titre d'indication, nous pouvons envisager dans la marche d'approche cinq phases essentielles.

A. — *Rupture de la colonne de route.*

Dans la marche sur route déjà aura lieu un fractionnement latéral rudimentaire, par le fait que la division marchera, par exemple, sur deux colonnes principales plus une flanc-garde. Chaque colonne marche avec service de sûreté. Les espaces entre les colonnes sont toutefois assez considérables pour que non seulement des patrouilles, mais même *des reconnaissances de cavalerie ennemie d'une certaine force puissent s'y faufiler* et déranger la marche des colonnes soit par la charge, soit par le feu. (Nous savons que c'était l'opinion du général Langlois que nos régions se prêtent admirablement à des surprises de cavalerie.) Aussi, avant de fractionner la colonne, se verra-t-on dans la nécessité de *jeter sur les chemins latéraux, et au besoin à travers champs, des détachements*, qui seront de plus en plus importants au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'ennemi.

Mais bientôt cela ne suffira plus, et il faudra déployer (fractionner latéralement) les unités de la colonne. Le R. E. I. suisse conseille fort judicieusement — par une prescription que nous ne retrouvons nulle part ailleurs — de déployer du dehors en dedans, en faisant changer de direction la tête (fig. 1 et 2).

De la sorte, la formation générale est modifiée, la colonne ayant fait place à une *ligne de colonnes*.

Notre règlement ne connaît pas d'arrêt de la tête pour la mise des unités sur une même hauteur, prescrite en Italie et au Japon, et recommandée en Allemagne. « *On perdrait du temps*

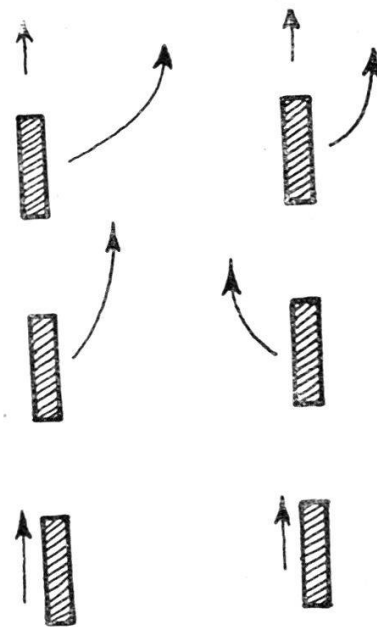


Fig. 1

Fig. 2

— dit avec raison le § 317 — *et on risquerait un échec en voulant tout d'abord organiser un déploiement de l'ensemble.* Tous les efforts du commandement doivent tendre à rejeter l'ennemi dans la défensive et à engager le reste du gros avec cohésion. »

Même en tenant compte des grands avantages qu'offre l'attaque simultanée, cet arrêt est inutile, l'alignement relatif qu'on se propose ne pouvant être maintenu pendant la marche d'approche. Ce qui est essentiel, ce n'est pas l'alignement, mais bien la *direction générale*, que l'on suivra avec un soin scrupuleux.

Le commandant choisit les unités les plus avancées pour la première ligne, les plus en retard pour la seconde ligne. La marche s'effectue rapidement en avant.

B. — *A plus de 3500 à 4000 mètres : zone suspecte.*

Les rapports sur le gros de l'ennemi sont incomplets, fragmentaires, peut-être même apparemment contradictoires. *La possibilité d'être atteints par l'artillerie ennemie n'est pas exclue, mais on a tout lieu de croire qu'elle est à plus de 3500-4000 mètres.*

Ici, l'on recherche les chemins d'approche non commandés par l'ennemi et échappant à la vue ; pour se garder notamment de l'aviation adverse, on préférera *les chemins en forêts*. Des détours s'imposeront souvent. Avec les Japonais, on devra recourir souvent à la marche latérale. Comme le remarque le commandant Niessel, dans la zone suspecte, « *la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre* »¹.

Les officiers montés doivent se *décoller très largement* de leur troupe, reconnaître les cheminements, interroger toutes les personnes pour obtenir des renseignements, et éviter de trahir la présence de l'infanterie. Tout officier d'infanterie a le devoir de précéder son détachement pour lui faciliter la marche. Des porteurs d'outils marchent en tête des colonnes, tracent des pistes, ouvrent des débouchés et établissent des moyens de passage.

Pour franchir des espaces découverts, on formera des colonnes de demi-bataillons ou de compagnies. Dans un terrain

¹ Commandant Niessel, *Le combat d'infanterie*.

particulièrement exposé à la vue de l'ennemi, et lorsqu'il n'est plus distant que de quelque 4 kilomètres, des mesures de sécurité plus complètes s'imposent. On passe à la période :

C. — *Moins de 3500-4000 m. de l'ennemi : marches à couvert.*

Il n'est plus question de « zone suspecte », nous sommes dans la *zone dangereuse*. D'une seconde à l'autre, les projectiles de l'artillerie ennemie peuvent nous atteindre. Pour n'être pas obligés de changer de formation à chaque clairière, le fractionnement en compagnies s'imposera (§ 207 R. E.) et l'on devra marcher le plus souvent dans le terrain.

Plus à proximité de l'ennemi, on fractionnera même les compagnies de première ligne en sections. Les §§ 207, 208, 174 et 175 du R. E. trouvent ici leur application normale. On fera bien en outre de recourir à la formation *en échiquier* recommandée par les manuels français (voir p. 101, fig. 9 et 10). D'autre part, dans cette phase, on organisera avec soin *les liaisons*, latérales et en profondeur.

D. — *Moins de 3500-4000 m. : espaces découverts.*

Distinguons deux cas, suivant que l'espace découvert est de faible ou de grande profondeur :

1^o *Faible profondeur.* — La troupe d'infanterie franchira l'espace *par bonds*, et simultanément *sur le plus grand front possible*. « En effet, écrit le général de Maud'huy¹, supposons trois bataillons accolés sur un front de 1200 mètres, ayant chacun deux compagnies en première ligne et deux en seconde ligne, et en face de ce front trois batteries en surveillance. Si les bataillons se mettent en marche successivement, ils seront successivement arrêtés par le feu des batteries ; si au contraire toute la première ligne s'ébranle à la fois, si la deuxième la suit à 400 ou 500 mètres environ, il faudra que les batteries, dans l'impuissance de battre efficacement tout le dispositif prennent comme objectif une partie seulement d'une ligne ; le reste avancera. Les fractions d'infanterie marcheront à toute

¹ *Infanterie*, Paris, Levauzelle, 1912, p. 173.

vitesse entre les rafales et se coucheront quand elles seront prises sous le feu. »

Les sections auront avantage à s'avancer *en courant en colonne par un, à une dizaine de pas les uns des autres* (formation sibérienne).

2^o *Grande profondeur.* — Un large fractionnement de l'infanterie — les sections ou demi-sections en lignes de colonnes par un — la rendra invisible à quelques kilomètres, ou empêchera l'artillerie ennemie de tirer avec succès. Les compagnies seront échelonnées, les sections également. *L'intervalle minimum entre les sections sera de 30 mètres, la distance de 250 à 300 mètres*, de telle façon qu'un shrapnel ne puisse frapper deux sections à la fois. Les sections avancent par bonds, en utilisant les plus petits couverts que peut offrir le terrain. Une avance dans ces conditions est forcément très lente. Aussi faudra-t-il éviter le plus possible de parcourir de jour de grands espaces découverts, ou du moins d'y engager de forts détachements. Mais il ne faut pas songer à les franchir de jour en ligne ou en colonne de marche.

E. — *Préparation de l'attaque simultanée.*

Nous avons vu que l'armée japonaise rassemble les troupes à 1200 ou 1500 mètres de l'ennemi, sur une position préparatoire, qui sera le point de départ de l'attaque. Aussi a-t-on vu en Mandchourie les Japonais attaquer en général avec une division entière, simultanément. De cette manière, l'attaque, sans parler de l'élément de surprise, acquiert une grande force.

On ne peut désirer voir le régiment ou le bataillon le plus avancé s'engager seul « en l'air » et se faire écraser, tandis que les autres troupes sont encore à plusieurs kilomètres en arrière. Toutefois, il n'est pas besoin, pour obtenir une simultanéité relative de l'attaque, de recourir à cette mise en ligne un peu schématique des unités. La liaison entre les unités devra être assez bien organisée, pour que l'unité qui serait « en l'air », même si elle a reçu l'ordre d'attaque, n'ignore pas sa situation, et qu'elle prenne ses mesures en conséquence. Placée comme elle l'est, à proximité de l'ennemi, elle peut notamment rendre de grands services comme *organe d'observation*.

TITRE III

La compagnie et la section.

L'application de ces principes à la compagnie et à la section appelle quelques remarques.

Tout d'abord relevons l'importance de la *liaison* dans la marche d'approche, liaison latérale et en profondeur. C'est le devoir de tous les chefs et de tous les soldats d'aider les organes de liaison, de leur faciliter la tâche en faisant preuve d'initiative ; d'autre part, les chefs dont dépendent les organes de liaison *contrôleront* ceux-ci à maintes reprises. Autant que possible, on confiera les patrouilles de communications importantes à des officiers.

Dans la *deuxième phase de la marche d'approche* (B : zone suspecte), la tâche des commandants de compagnie et des officiers subalternes consistera surtout à aider les supérieurs dans le choix des cheminements abrités, à contribuer à écarter les obstacles qui peuvent se présenter dans les sentiers ou chemins, à faciliter la marche parallèle ou le croisement de troupes et, au cas où des avions ennemis sont à craindre, à accélérer la marche des troupes dans les espaces à découvert.

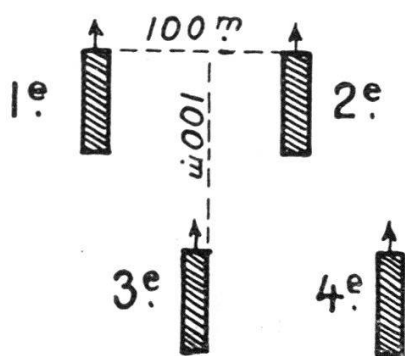
Les commandants de compagnie vont à pied, les chevaux sont renvoyés à la queue des colonnes. Les commandants des compagnies de tête se portent en avant de la troupe avec une patrouille et reconnaissent les cheminements.

Dans la *troisième phase* (C : zone dangereuse), le bataillon se disloque, et la compagnie elle-même, à moins qu'elle ne dispose d'un bon chemin en forêt, sera obligée de se fractionner soit en raison du *terrain* (colonnes de groupe par un pour franchir des bois ou d'autres obstacles), soit en raison de la *proximité de l'ennemi*, dont on peut redouter une surprise.

Pour une compagnie isolée, le fractionnement *en losange*, qui permet de faire face à toutes les situations, serait particulièrement à recommander. Exemple d'ordre : « En losange, première section en avant, 2^e à gauche, 3^e à droite, 4^e en arrière, distance 50 mètres, intervalles 50 mètres ; 1^{re} section de direction, direction... » Remarquons qu'avec la compagnie ainsi

disposée, la 1^{re} et la 4^e sections pourraient être frappées d'un même shrapnel. Mais une compagnie isolée ne sera guère envoyée contre de l'artillerie qu'en qualité de flanc-garde, et une compagnie de flanc-garde ne recourrait pas à cette formation.

Si l'on étudie les diverses formes de fractionnement recommandées en France, on voit que *l'échiquier* répond à presque toutes les exigences de la marche d'approche, qu'il s'agisse d'une compagnie couverte à droite ou à gauche ou d'une compagnie d'aile. Exemple d'ordre :



« En échiquier, 2^e ligne débordant à droite, par la 1^{re} ligne et par la gauche, 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e; distances et intervalles 100 m. (On pourrait simplifier cet ordre en convenant que la numérotation aurait toujours lieu en commençant par la section d'aile de première ligne pour se

terminer par la section débordante de 2^e ligne). » On ne doit pas chercher l'alignement latéral, dit le § 174 du R. E. Sous la menace du feu d'artillerie, il faudra même le déconseiller très nettement, de façon à rendre le réglage du tir fort difficile. La formation en échiquier se montre ainsi d'une grande souplesse, elle est bien articulée, et parfaitement adaptée aux besoins d'une compagnie encadrée dans la marche d'approche. Ajoutons qu'avec le losange et l'échelon, elle paraît suffire à une armée qui, en raison de la brièveté du service d'instruction, a besoin de solutions simples.

Le mouvement de ces sortes d'échiquier s'opérera par bonds de sections, suivis de la position couchée. Dans ces conditions, le réglage du tir (d'artillerie) sera très difficile, et la conduite du feu contre des objectifs surgissant soudain de points divers pour disparaître bientôt ne le sera pas moins. » (E. BUAT, *L'Artillerie de campagne*, p. 206.)

Dès que les unités sont fractionnées en compagnies et en sections, elles couvrent le terrain entier, et la tâche des officiers supérieurs pour la recherche des cheminements est terminée. « *En terrain découvert*, dit le § 175, le commandant de compagnie se porte en avant pour faire la reconnaissance du terrain. »

Donc en terrain découvert, dans la zone dangereuse, leur place est à la compagnie. A partir de ce moment, l'envoi de *patrouilles de combat* s'impose. Ces patrouilles seront fournies : 1° en avant, par la ou les sections les plus avancées ; 2° sur les flancs, par la ou les sections d'aile. En terrain exposé à la vue de l'ennemi, les compagnies de première ligne s'avancent le plus rapidement possible par bonds, vers le *prochain abri*. Elles tiennent les points d'appui pour couvrir la marche en avant de la seconde ligne. Dès que celles-ci ont rejoint, elles font un nouveau bond.

Les fonds sont très favorables aux mouvements obliques qui déroutent l'artillerie et permettent d'échapper au tir en profondeur. On évitera, dans la mesure du possible, les mamelons, saillies et autres repères exposés à l'ennemi, ainsi que les terrains déjà battus par l'artillerie de l'adversaire.

« Les effets du canon seront réellement foudroyants contre les troupes à pied qui commettront la faute de cheminer sans précautions dans les zones de terrain repérées par l'artillerie. » (E. BUAT, *ibid.*, p. 207.)

La section. — « La marche d'approche de la section, écrit le capitaine Debellegarde¹, ne pourra se faire convenablement que si la section, solidement encadrée par des gradés expérimentés, a été dressée par son chef à une stricte discipline, à une large initiative et à une étroite solidarité. »

La section marche à sa place dans la compagnie en se conformant : 1° aux indications du commandant de compagnie ; 2° au mouvement des sections voisines. La section est organisée de façon à permettre : 1° une progression rapide ; 2° l'action du commandement.

La section s'avancera généralement, en terrain couvert, en colonne de marche ou en colonnes par groupes et par un ; à découvert, en une ou deux colonnes (demi-sections) par files ou par un. A recommander spécialement, pour les espaces très exposés, *la formation sibérienne* : par un, les hommes à 10 mètres les uns des autres et *en courant*. Le chef de section s'efforcera d'épouser les contours du terrain.

Le chef de section : 1° dirige la marche en se conformant

¹ *La section en campagne*. Paris, Chapelot, 1912.

aux indications du commandant de compagnie (objectif, couverture, section de direction, distances, intervalles, liaisons) ; 2° devance largement sa troupe avec deux hommes connus comme pourvus d'une bonne vue et bons estimateurs de distances, de façon à lui assurer une progression facile et continue ; 3° modifie la formation de sa section toutes les fois que les circonstances ou le terrain l'imposent ; 4° transmet ses ordres, de préférence par signaux ; 5° prend les mesures de sûreté pour la section, si elle est isolée, et pour la compagnie, si elle se trouve en avant ou à une aile.

Au point de vue de l'invisibilité, comme à celui de l'invulnérabilité ou de la rapidité de la marche, cette formation semble préférable à la ligne par groupes et par un. Le mouvement de la section en bloc ou par demi-sections répond mieux au sentiment de l'offensive. En outre, au seuil du combat, le chef de section aura aussi un avantage d'ordre moral à garder son unité en mains aussi longtemps que possible, et à ne pas la laisser émietter sous le commandement de gradés, qui seront souvent d'une valeur inégale. Toutefois la formation sibérienne présente l'inconvénient de donner aux formations une profondeur considérable. Aussi un lieutenant disposant de bons sous-officiers aurait-il avantage à fractionner sa section, les groupes placés en *échiquier*, non sur une même ligne.

La section avance en terrain découvert par bonds, suivant les indications que nous venons de donner pour la compagnie.

Les couverts et abris servent à masquer la marche et les arrêts. Tous, quelle que soit leur importance, doivent être utilisés, car il suffit d'un rien pour dérober la marche d'approche d'une petite unité. Les crêtes sont : 1° abordées avec précaution pour éviter les effets de rasance ; 2° occupées en rampant et en contre-bas (seuls un ou deux observateurs sont poussés à la crête même) ; 3° franchies au pas de course en trompant l'ennemi sur le point de franchissement.

L'exécution d'un bond doit répondre aux trois questions suivantes : 1° *où* (nouvelle position) ; 2° *par où* (mouvement) ; 3° *comment* (mode de progression).

Le chef de section profitera d'un certain nombre de cou-

verts pour *rassembler son unité*. Il utilisera cet arrêt pour contrôler à tous égards l'état de sa troupe, vérifier les pertes, le cas échéant faire soigner les blessures très légères.

Particularités de la marche de nuit.

La marche de nuit nécessite une préparation spéciale. Il faut : 1^o reconnaître de jour le terrain et les cheminements ; 2^o choisir un guide ; 3^o organiser matériellement (arrimage, etc.) ; 4^o organiser au point de vue tactique, c'est-à-dire : *a)* assurer la sûreté sur les quatre côtés ; *b)* prendre la formation appropriée, en profondeur sur routes ; en largeur, à travers champs, avec les unités toujours séparées les unes des autres pour éviter le mélange ; *c)* assurer l'encadrement, gradés en tête et en queue ; *d)* établir la liaison entre les unités.

On marchera en silence et par bonds, en faisant des arrêts fréquents pour serrer, rétablir l'ordre, les liaisons et permettre l'action du commandement. Les liaisons se feront à la vue et la voix. Pour l'aube, on veillera à se trouver dans une situation favorable par rapport à l'ennemi.

Particularités de la marche sous bois.

Sous bois : 1^o on s'éclairera sur les lisières ; 2^o on se couvrira fortement du côté dangereux ; 3^o on assurera et jalonnera les cheminements ; 4^o on marchera en ligne de groupes par un, des déblayeurs (porteurs d'outils) en tête ; 5^o on renforcera les liaisons sur les flancs et vers l'arrière. (Voir capitaine DEBELLE-GARDE, *ibid.*, p. 107.)

TITRE IV

Attaque d'une position fortifiée.

CARACTÈRES DISTINCTIFS.

Nous n'avons pas cru devoir étudier ici même la marche d'approche dans l'attaque d'une position fortifiée, qui présente des caractères très différents de ceux en cas de combat de rencontre.

Ici, en effet, par suite des difficultés spéciales que l'on rencontre dans l'attaque d'une position, le facteur vitesse devient

secondaire. On ne peut espérer surprendre l'ennemi, qui aura préalablement repéré tous les espaces découverts et semé les obstacles sur l'avant-terrain. L'on n'aura pas à envisager la zone suspecte, et l'on entrera immédiatement, à une dizaine de kilomètres de l'ennemi (portée du nouveau canon lourd de campagne 120 français : 13 à 14 km.; du canon lourd de campagne 120 allemand : 8 à 9 km.), dans la zone dangereuse. Une soigneuse mise en ligne préalable des unités s'impose donc. Au surplus, le R. E. suisse, §§ 344 et suivants, voue une étude particulièrement soutenue à ce sujet, qui a beaucoup retenu l'attention au cours de ces dernières années. (Voir entre autres les articles du lieut.-col. LECOMTE, dans la *Revue militaire suisse*, 1914.)

CONCLUSION.

Nous croyons avoir démontré que, au seuil de la bataille, par suite surtout de la longue portée de l'artillerie de campagne moderne, l'infanterie adverse est obligée de parcourir plusieurs kilomètres en adoptant *des formations qui tiennent à la fois de celles des marches sur les grand'routes et de celles du combat*. On est amené, pendant cette période, à tenir compte à la fois du besoin d'avancer le plus rapidement possible et de la nécessité d'articuler les formations pour se tenir prêt à toute éventualité et offrir des buts négligeables à l'artillerie ennemie. Il existe ainsi une phase spéciale de l'avant-combat — qu'en Allemagne, en France et en Italie on désigne sous le nom de « marches d'approche » — au cours de laquelle on devra se conformer à certaines règles, sous peine d'engager la lutte avec l'infanterie ennemie avec un moral inférieur au sien, sinon avec désordre. Au contraire, si l'on tient intelligemment compte des nécessités des marches d'approche, on a *beaucoup de chances de traverser sans encombre la zone du feu de l'artillerie adverse, et d'entamer le combat d'infanterie en ordre et avec un sentiment de sécurité qui sera déjà un gage de victoire*, peut-être même en *surprenant* l'ennemi par une *attaque vigoureuse et coordonnée*, menée par des forces plus considérables que celles auxquelles il s'attend. « Une infanterie, écrit le chef d'escadron BUAT, qui saura judicieusement utiliser les couverts du sol, se disperser

dans les zones découvertes pour se ragglomérer dans les parties qui échappent aux vues du canon ennemi, progressera malgré ce canon, si rapide soit-il, et finira sans trop de risques, par venir établir sa ligne de fusils, à quelques centaines de mètres de celle de son adversaire. » (*L'art. de campagne*, p. 207.)

On aurait sans doute avantage à *exercer plus souvent* ces marches d'approche dans notre armée, de façon que les officiers et la troupe prennent l'habitude de résoudre les problèmes qu'elles posent. Mais en même temps il faudrait veiller à ce qu'elles ne deviennent pas pour la progression de l'infanterie dans le terrain une source de flottement et de perte de temps inutile. La marche d'approche exige, autant que toute autre espèce de manœuvre, de la part des chefs, *du coup d'œil, de la décision et de l'énergie*, de la part des troupes *de l'allant, de la rapidité et de la précision*. Encore faut-il, pour arriver à la précision, que l'on *exerce* de temps à autre ces marches dans des conditions qui se rapprochent de la *réalité*, ce qui n'est généralement pas le cas dans nos manœuvres. La bonne volonté et l'improvisation ne suffisent pas. « Pour se décider, il faut vouloir ; mais pour vouloir, il faut *savoir*. » (Général Lewal.) Ici, comme dans les autres domaines de l'instruction militaire, c'est *la pratique* qui forme le coup d'œil et assure l'aisance dans l'exécution des ordres.

Si l'on songe qu'il ne s'agit pas d'autre chose que du moral de la troupe au combat, on conviendra que la question est d'une importance capitale. Car, pour parler avec von der Goltz, « il ne s'agit pas tant d'anéantir les combattants ennemis que d'anéantir leur courage. » D'où la nécessité, au combat, non « d'infliger à l'ennemi des pertes plus grandes que les nôtres, mais *de briser son moral en conservant le nôtre*. » (Général de Maud'huy, *Infanterie*, p. 97.)

I^{er} lieut. BOVET-GRISEL.

